



Mesdames et messieurs les Président.es de Ligue et coordonnateurs ETR,

Dans l'objectif de développer la pratique du tennis de table dans les écoles, nous vous annonçons la mise en place prochaine d'une opération fédérale nommée « 1 école / 1 table », en lien direct avec nos partenaires scolaires que sont l'USEP et l'UGSEL.

La pratique pongiste nécessitant des installations spécifiques qui font actuellement défaut dans de nombreuses écoles primaires, le projet est d'aider chaque année 50 écoles à s'équiper de tables extérieures dans leur cour de récréation, avec un souci de répartition sur les divers territoires. Le coût de chaque table sera partagé entre d'une part la FFTT et son partenaire Cornilleau, et d'autre part l'école et ses partenaires (commune, ...).

Pour postuler à cette aide, chaque école intéressée devra remplir un questionnaire Google Forms transmis par sa délégation régionale USEP ou par l'UGSEL nationale, puis le leur renvoyer avant le 15 décembre 2021.

Pour cette opération, nous faisons appel à la participation de chaque Ligue. En effet, si le versant UGSEL sera géré par le niveau national, nous proposons que ce soient des commissions (ou binômes) mixtes Ligue / délégation régionale USEP qui choisissent les écoles retenues après réception de leur candidature. Le choix des écoles retenues devra être fait avant le 25 janvier 2022 pour une livraison des tables en mars. Aussi, il convient que chaque ligue désigne le référent qui participera à cette commission à Mickaël MEVELLEC, CTN en charge de cette opération "1 école / 1 table".

Persuadés que cette opération d'équipement des écoles et de soutien à l'animation sportive de chaque territoire contribuera à renforcer le partenariat entre la FFTT et nos partenaires scolaires, et que le meilleur échelon est le niveau régional pour en assurer sa réussite, nous vous remercions par avance pour votre collaboration.

Gilles ERB,

Président de la FFTT

Carole SEVE,

Vice-Présidente en charge du
développement de l'activité